

CAP CAMARAT 7.5 CC



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



JEANNEAU

SPORTS ET LOISIRS

949741
Indice C

BIENVENUE À BORD

Madame, Monsieur,

Vous venez de prendre livraison de votre nouveau bateau JEANNEAU et nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition d'un bateau de notre marque. Toute l'équipe JEANNEAU vous souhaite la bienvenue à bord.

Un JEANNEAU est fait pour durer, chaque bateau fait l'objet de soins attentifs dans les moindres détails, depuis sa conception jusqu'à sa mise à l'eau afin de vous apporter, durant de nombreuses années, les joies que vous en attendez.

Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre bateau avec plaisir, confort et sécurité. Il contient les détails du bateau, les équipements fournis ou installés, les systèmes et des indications pour son utilisation et son entretien. Certains des équipements décrits dans ce manuel peuvent être optionnels.

Votre concessionnaire JEANNEAU saura vous conseiller et vous aider pour l'utilisation et l'entretien de votre bateau.

Lisez attentivement ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire et familiarisez vous avec votre bateau avant de l'utiliser.

Mieux vous le connaîtrez et plus vous prendrez de plaisir à sa barre.

La mer est une source d'enseignement. La prudence basée sur une connaissance de ses propres limites et celles de son bateau est l'apanage du marin accompli.

Même lorsque votre bateau y est adapté, les conditions de mer et de vent correspondant aux catégories de conception A, B, C et D peuvent varier, allant de conditions sévères à de fortes tempêtes, sujettes aux dangers de vagues et de fortes rafales anormales et sont par conséquent des conditions dangereuses, dans lesquelles seul un équipage expérimenté, en bonne forme et entraîné, manoeuvrant un bateau bien entretenu, peut naviguer de manière satisfaisante.

Ce guide d'utilisation / manuel propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité en navigation ou sur le sens marin. Si c'est votre premier bateau ou si vous changez de type de bateau, lequel ne vous est pas familier, pour votre confort et sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant "d'assumer le commandement" du navire. Votre vendeur, votre fédération nautique internationale ou votre yacht club, sera très heureux de vous conseiller les écoles de mer locales ou les instructeurs compétents.

Assurez-vous que les conditions de mer et de vent vont correspondre à la catégorie de votre bateau, et que vous-même et votre équipage êtes capables de manoeuvrer le bateau dans ces conditions.

Consultez toujours une prévision météorologique avant toute sortie en mer.

Conservez ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire dans un endroit sûr et remettez le au nouveau propriétaire lors de la vente de votre bateau.
Il est recommandé de conserver jointes à ce manuel les notices délivrées par les constructeurs des équipements du bateau (accessoires...).

INTRODUCTION

LES USAGERS DU BATEAU SONT AVISÉS QUE :

■ Ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire n'est pas un guide d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté, n'hésitez pas à faire appel à votre concessionnaire JEANNEAU.

■ Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées et documentées par des personnes compétentes. Tout changement dans la répartition des masses à bord, (addition d'un radar, modification du mât, changement de moteur, etc...) peuvent affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.

Les chantiers SPBI ne peuvent être tenus pour responsables des modifications qu'ils n'auraient pas approuvées.

■ Tout l'équipage doit recevoir un équipement approprié.

■ Dans de nombreux pays, un permis de conduire, une autorisation ou une formation sont demandés. Assurez-vous d'avoir cette autorisation légale avant d'utiliser le bateau.

■ Adaptez l'utilisation de votre bateau à son état qui se détériore avec le temps et l'usage.

■ N'importe quel bateau, aussi solide soit-il, peut être sévèrement endommagé s'il est mal utilisé. Cela n'est pas compatible avec une navigation sûre. Ajustez toujours la vitesse et la direction du bateau aux conditions de la mer.

■ Le bateau ne doit pas être chargé au-delà de la charge maximale recommandée par le constructeur, notamment en ce qui concerne le poids total des provisions, des équipements divers non fournis par le constructeur et des personnes à bord.

■ La charge du bateau doit être correctement répartie.

■ La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.

■ En cas de gros temps, les panneaux, coffres et portes doivent être fermés pour minimiser le risque d'entrée d'eau.

■ Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité.

■ L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.

■ La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs ou de la bôme.

■ Si votre bateau est équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son mode d'emploi. Le bateau doit avoir à bord tout le matériel de sécurité approprié (gilets de sauvetages, bouées, harnais, fusées, radeau de survie,...) en fonction de son type et de son homologation, du pays, des conditions météorologiques, etc...

■ L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité et les manœuvres de sécurité d'urgence (récupération d'un homme à la mer, remorquage etc.). Les écoles de voile organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

■ Toute personne sur le pont doit porter un gilet de sauvetage ou une réserve de flottabilité.

Il convient d'observer les règles de sécurité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par la "COLREG".

PLAQUE CONSTRUCTEUR :

Une partie des informations est indiquée sur la plaque du constructeur fixée sur le bateau. Les explications de ces informations sont données dans les chapitres appropriés de ce manuel.

IDENTIFICATION DU BATEAU :

L'identification du bateau se trouve sur le certificat de construction livré avec le bateau et gravé sur le côté arrière tribord du bateau.

Dans un souci constant d'amélioration de leur produit, les chantiers SPBI se réservent le droit d'y apporter toutes modifications de conception, d'aménagement ou d'équipement qu'ils jugeraient nécessaires.

C'est pourquoi, les caractéristiques et les renseignements ne sont pas contractuels, ils peuvent être modifiés sans avis préalable et sans obligation de mise à jour.

Conçu selon les exigences de la norme ISO 10240, ce manuel à vocation générale peut parfois énumérer certains équipements ou accessoires et peut traiter de sujets qui n'entrent pas dans le standard de votre bateau.

Les différentes mises en garde employées tout au long de ce guide se décomposent de la façon suivante.



DANGER

Indique l'existence d'un risque intrinsèque extrême pouvant donner une probabilité élevée de décès ou de blessures graves si des précautions appropriées ne sont pas prises.



AVERTISSEMENT

Indique l'existence d'un risque pouvant entraîner des blessures ou le décès si des précautions appropriées ne sont pas prises.

PRÉCAUTION

Indique un rappel des pratiques de sécurité ou attire l'attention sur des pratiques dangereuses pouvant causer des blessures aux personnes ou des dommages au bateau ou à ses composants.

CONSEIL - RECOMMANDATION

Indique une recommandation ou un conseil pour effectuer les gestes ou manoeuvres appropriés en fonction de l'action envisagée.

HISTORIQUE DES MISES À JOUR

•Indice A.....	02/2011
•Indice B.....	03/2011
•Indice C	05/2014

SOMMAIRE

CAP CAMARAT 7.5 CC FR
Mise à jour 05/2014
Indice C

Code : 949741

Nombre total de pages : 92

INTRODUCTION

Chapitre 1 CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE	Page 7
Chapitre 2 SÉCURITÉ	Page 13
Chapitre 3 COQUE	Page 27
Chapitre 4 PONT	Page 31
Chapitre 5 SYSTÈME DE DIRECTION	Page 41
Chapitre 6 AMÉNAGEMENTS	Page 45
Chapitre 7	EAU ET EAUX NOIRES	Page 49
Chapitre 8 ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES	Page 61
Chapitre 9 MOTORISATION	Page 73
Chapitre 10	... MISE À L'EAU	Page 83
Chapitre 11	... HIVERNAGE	Page 87

NOTES PERSONNELLES



CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

HOMOLOGATION

CATÉGORIE DE CONCEPTION

VOTRE BATEAU

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Longueur hors tout (sans moteur)	7,42 m
Longueur coque.....	6,95 m
Longueur flottaison	5,91 m
Largeur hors tout	2,55 m
Largeur coque.....	2,54 m
Largeur flottaison.....	2,20 m
Tirant d'air - Bateau léger (sans T-top)	1,90 m
Tirant d'eau (sans moteur).....	0,55 m
Déplacement léger.....	1971 kg
Masse totale des liquides (tous réservoirs pleins)	288 kg
Capacité carburant	250 l
Capacité eau douce.....	100 l
Puissance maximale recommandée.....	225 kW
Masse maximale motorisation	470 kg
Capacité batteries - Version : Bi-moteurs	2 x 110 A
Capacité batteries - Version : Mono-moteur	110 A
Cabines.....	1

Nota : Les capacités indiquées sont maximales (options comprises).

Architecte.....Bureau d'Etudes JEANNEAU
Design.....Patrice SARRAZIN

HOMOLOGATION

Catégorie de conception	C	D
Nombre de personnes maxi	8	8
Charge maximale	1 331 kg	1 331 kg
Déplacement en charge maximale	3 302 kg	3 302 kg

Comprenant la masse des personnes autorisées à bord (75 kg/165 lbs par adulte), l'approvisionnement, les liquides consommables (eau douce et carburant) contenus dans les réservoirs fixes remplis à leur capacité maximale, les charges additionnelles, les équipements optionnels, le radeau de survie, la marge sur charge.



Le moteur est le moyen principal de propulsion du CAP CAMARAT 7.5 CC.



CATÉGORIE DE CONCEPTION

Catégorie de conception	Force du vent (échelle de Beaufort)	Hauteur significative de vague à considérer (en mètres H 1/3)
Bateaux conçus pour la navigation : A - "En haute mer" B - "Au large" C - "A proximité de la côte" D - "En eaux abritées"	Plus de 8 Jusqu'à 8 compris Jusqu'à 6 compris Jusqu'à 4 compris	Plus de 4 Jusqu'à 4 compris Jusqu'à 2 compris Jusqu'à 0,3 compris

Le modèle CAP CAMARAT 7.5 CC est conforme à la directive 2003/44/CE.

Catégorie A : En haute mer

Bateau conçu pour naviguer dans des vents pouvant dépasser la force Beaufort 8 et dans des vagues de hauteur significative de 4 mètres et plus.

Ces bateaux sont, dans une large mesure, autosuffisants. Les conditions anormales telles que les ouragans sont exclues.

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des grandes traversées, par exemple à travers les océans, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques.

Catégorie B : Au large

Bateau conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force Beaufort 8 et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à 4 mètres).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des navigations au large d'une longueur suffisante ou à proximité des côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs dizaines de milles nautiques.

Ces conditions peuvent également se rencontrer dans des mers intérieures de taille suffisante pour pouvoir donner la hauteur de vague en question.

Catégorie C : A proximité de la côte

Bateau conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force Beaufort 6 et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à 2 mètres). De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures exposées, dans des estuaires et dans des eaux côtières avec des conditions de temps modérées.

Catégorie D : En eaux protégées

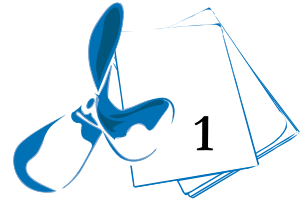
Bateau conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force Beaufort 4 et dans les vagues correspondantes (vagues occasionnelles de 0,5 mètres de hauteur au maximum).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures abritées et dans des eaux côtières par beau temps.

NOTE :

- La hauteur significative de vague est la hauteur moyenne du tiers supérieur des vagues, qui correspond approximativement à la hauteur de vague estimée par un observateur expérimenté. Certaines vagues auront une hauteur double de cette valeur.
- L'établissement des différentes catégories de conception se justifie principalement par la nécessité de distinguer différents niveaux de risque liés à la construction des bateaux. Les paramètres caractéristiques sont conçus pour définir les conditions de navigation qui peuvent se présenter dans chaque catégorie ; ils sont destinés uniquement à l'évaluation de la conception des bateaux et ne doivent pas servir à limiter les zones géographiques où les bateaux peuvent être utilisés.
- Un bateau peut être classé simultanément dans plusieurs catégories de conception, avec des capacités maximales différentes pour chacune.

VOTRE BATEAU



Version

NOM DU BATEAU

NOM DU PROPRIÉTAIRE

ADRESSE

N° DE COQUE

N° DE SÉRIE

N° D'IMMATRICULATION

DATE DE LIVRAISON

N° DE CLÉ DE L'ENTRÉE

MARQUE DU MOTEUR

N° DE SÉRIE MOTEUR

N° DE CLÉ MOTEUR

CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

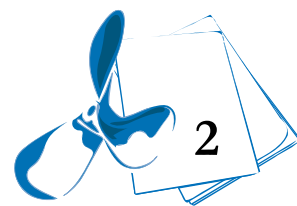
Votre agent



JEANNEAU

JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : [http://www.jeanneau.com\(fr\)](http://www.jeanneau.com(fr)).





SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

ASSÈCHEMENT

DIRECTION EN CAS D'AVARIE DE BARRE

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



Échelle de bain (moyen de remonter à bord) Repère 1
Emplacement radeau de survie (non fourni) Repère 2

ÉCHELLE DE BAIN - Repère 1

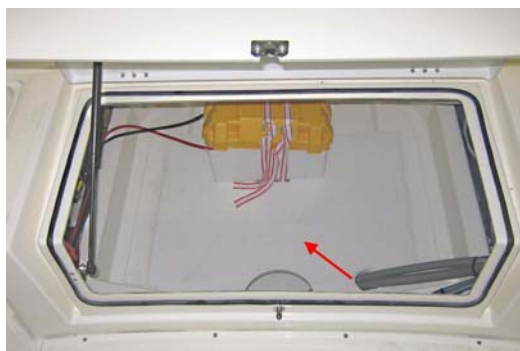
Fermée



Ouverte



RADEAU DE SURVIE Repère 2



INFORMATIONS GÉNÉRALES



RISQUES

Les risques principaux sont liés :

- Au système électrique.
- A la manoeuvre du navire.
- A la motorisation.

Veillez consulter les paragraphes qui s'y réfèrent.

SÉCURITÉ

DANGER



- Les fuites ou les vapeurs de carburant constituent un risque d'incendie et d'explosion.
- Aérer longuement le compartiment moteur avant de démarrer le moteur.
- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif. Se reporter au chapitre Électricité.
- Certains bateaux sont équipés d'une échelle de bain escamotable ou amovible. Veillez à ce que cette échelle soit en place et déployée dès que vous êtes à bord.
- Réduire la vitesse dans les vagues.

AVERTISSEMENT



- Avant chaque départ, faire l'inventaire des équipements de sécurité obligatoires.
- Ne pas dépasser le nombre de personnes indiquées dans le chapitre "Caractéristiques".
- Le poids total des personnes et de l'équipement ne doit jamais dépasser la charge maximale recommandée par le constructeur.
- Utiliser les places assises prévues à cet effet.

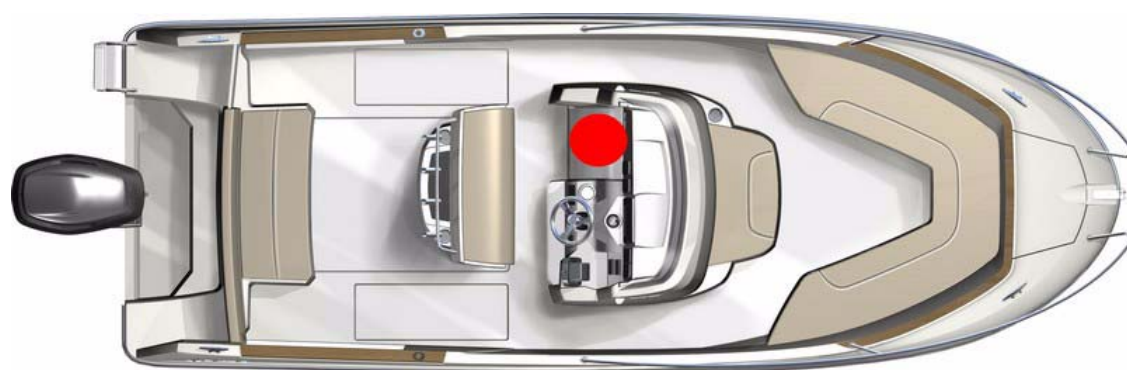
CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pendant la navigation, ne jamais cadenasser ou fermer à clé le coffre du radeau.
- Avant de prendre le départ, lire attentivement la procédure de mise à l'eau indiquée sur le radeau.
- Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris le panneau de descente par gros temps).
- Ne rien stocker sous les planchers.
- Fixer soigneusement les éléments mobiles lorsque le bateau est en route.

PLAN ÉVACUATION DE SECOURS ET EMPLACEMENT EXTINCTEURS



Issues de secours en cas d'incendie
- Descente

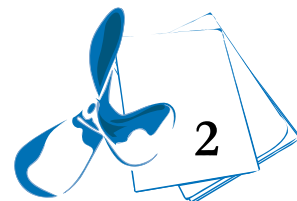


Emplacement des extincteurs portatifs (non fournis)

Ce bateau doit être équipé, lorsqu'il est en service, d'extincteurs portatifs installés aux emplacements suivants :

- Cabine

LUTTE CONTRE L'INCENDIE



Il est de la responsabilité du propriétaire ou du chef de bord de :

- Faire vérifier le matériel de lutte contre l'incendie à la fréquence indiquée sur le matériel.
- Remplacer les extincteurs portatifs, s'ils sont périmés ou déchargés, par des appareils de capacité d'extinction égale.
- Faire remplir ou remplacer les systèmes d'extinction fixes s'ils sont déchargés ou périmés (si le bateau est équipé d'un système d'extinction fixe).
- Informer l'équipage de :
 - la position et le fonctionnement des extincteurs,
 - La position des issues de secours.
 - L'emplacement de l'orifice de décharge dans le compartiment réservoir.
- S'assurer que les extincteurs sont accessibles quand le bateau est occupé.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.

Garder les fonds propres. Vérifier qu'il n'y ait pas de présence de vapeur de fuel ou de gaz à intervalles réguliers.

Les sorties autres que les portes ou panneaux de la descente principale équipés d'échelles installées en permanence sont identifiées à l'aide d'un symbole.

Ne pas entreposer de matériaux combustibles dans le compartiment moteur.

Si des matériaux non combustibles sont entreposés dans le compartiment moteur, ils doivent être assurés afin de ne pas risquer de tomber sur la machinerie et ne doivent obstruer ni l'accès vers le compartiment moteur ni sa sortie.

En cas de remplacement d'éléments de l'installation de lutte contre l'incendie, n'utilisez que des éléments appropriés, portant la même désignation ou ayant des capacités techniques et une résistance au feu équivalentes.

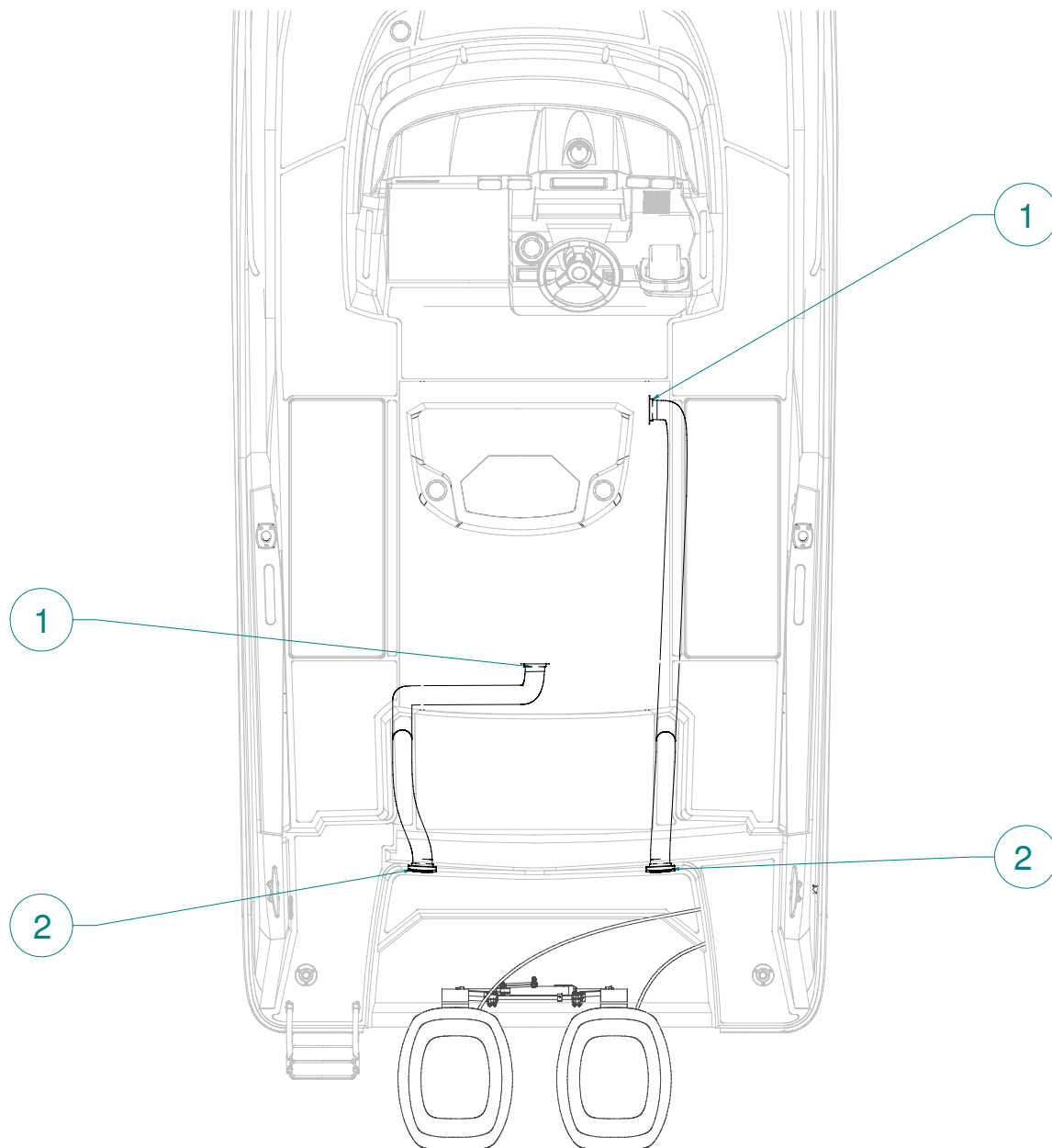
Ne pas installer de rideaux en suspension libre ou d'autres tissus à proximité ou au-dessus des appareils de cuisson ou autres appareils à flamme nue.

AVERTISSEMENT

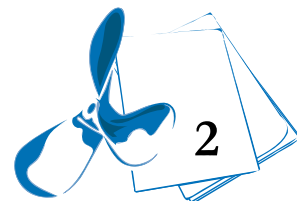


- Prévoir un extincteur à portée de main en cas de reprise de feu.
- Le matériel de lutte contre l'incendie (extincteurs portatifs, couverture anti-feu et seau) doit impérativement être accessible en permanence et immédiatement.

CIRCUIT - VENTILATION - COMPARTIMENT RÉSERVOIR - ESSENCE



REP	Désignation
1	Prise - air chaud
2	Grille



EXTINCTEURS

Les extincteurs font partie de l'équipement obligatoire.

Un extincteur ou une couverture anti-feu doit être placé à moins de 2 m de tout appareil à flamme nue installé de manière permanente, mais placé dans une position accessible en cas de feu.

Des extincteurs doivent se situer à moins de 5 m du milieu d'une couchette.

Un extincteur doit être placé obligatoirement à moins de 2 m de l'orifice de décharge du compartiment réservoir (mais en dehors du compartiment réservoir essence).

Un extincteur doit se trouver à moins de 1 m du poste de barre.

Les extincteurs doivent être à poste (voir plan "Emplacement extincteurs").

Aucun extincteur classé A/B ne doit avoir une capacité nominale inférieure à 8/34.

Les bateaux équipés d'un moteur hors-bord d'une puissance supérieure à 25kW doivent avoir à bord un ou plusieurs extincteurs portatifs d'une puissance totale combinée d'au moins 8A/34B.



DANGER

- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu (Se reporter au chapitre Électricité).



AVERTISSEMENT

- Ne pas obstruer les passages vers les issues de secours.
- Ne pas obstruer les commandes de sécurité (vannes de fuel, vannes de gaz, interrupteurs électriques).
- Ne pas obstruer des extincteurs placés dans des équipets.
- Ne pas laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Ne pas utiliser des lampes à gaz dans le navire.
- Ne pas modifier les systèmes du navire (électrique, gaz ou carburant).
- Ne pas remplir un réservoir ou changer une bouteille de gaz pendant le fonctionnement d'un moteur, un réchaud ou chauffage.
- Ne pas fumer en manipulant des carburants ou du gaz.



AVERTISSEMENT

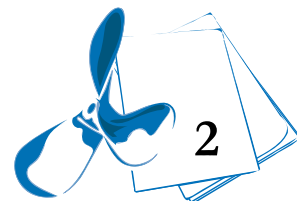
- N'utiliser les extincteurs au **CO²** que pour combattre les **feux électriques**.
- Évacuer la zone immédiatement après la décharge pour éviter l'asphyxie.
- Aérer avant d'entrer.

VANNE D'ALIMENTATION - CARBURANT



Accès : Coffre arrière

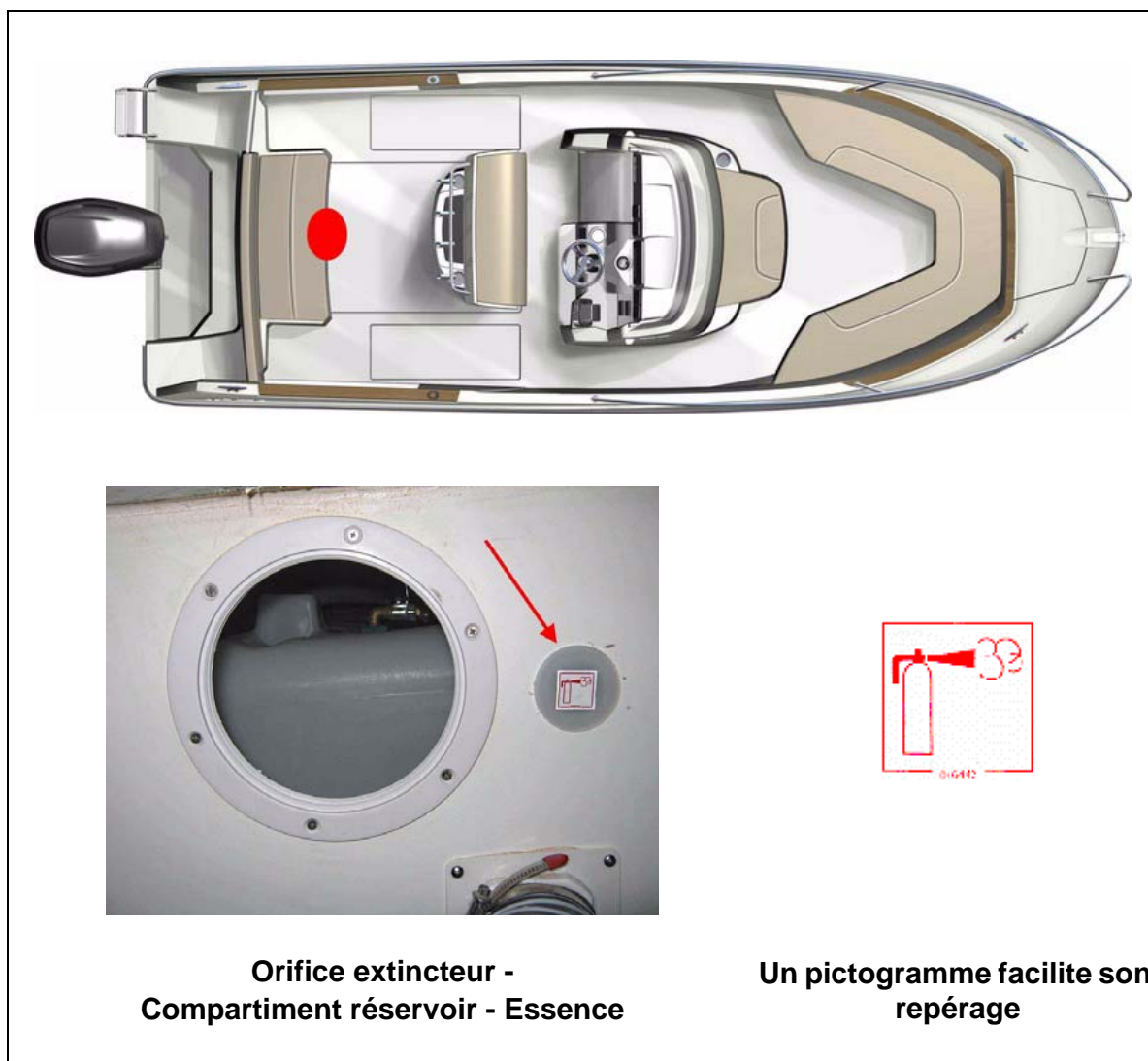




PROCÉDURE À APPLIQUER EN CAS D'INCENDIE DU COMPARTIMENT RÉSERVOIR ESSENCE :

- Arrêter le moteur.
- Projeter le produit extincteur par l'orifice.
- Attendre.

SÉCURITÉ



ASSÈCHEMENT

POMPE DE CALE MANUELLE - IMPLANTATION

Implantation : Arrière bâbord



Fonctionnement
Capacité : 40,5 Litres / minute

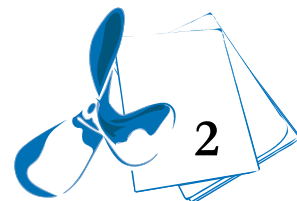
AVERTISSEMENT



- Le système de pompe de cale n'est pas conçu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie.
- Le système de pompe de cale est destiné à vider l'eau provenant d'embruns ou de fuites, mais absolument pas d'une brèche dans la coque résultant d'une avarie.
- Ne pas laisser les pompes tourner à vide, car cela risque de les détériorer (Pompes électriques).
- L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.
- Vérifier à intervalle régulier le fonctionnement de chaque pompe de cale.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Nettoyer les points ou crépines d'aspiration des pompes des débris qui pourraient les obstruer. Si les cloisons étanches isolant les pics avant et arrière sont munies de vannes, celles-ci doivent être maintenues fermées en temps normal et ouvertes uniquement pour vidanger l'eau dans la cale principale.



PROCÉDURE À SUIVRE

- Mettre sous tension la pompe de cale électrique.
- En cas de besoin, actionner la pompe manuelle.
- Déterminer la nature de la fuite en goûtant l'eau, et en tirer les conséquences quant à la démarche à adopter :
 - eau douce = fuite réservoir.
 - eau de mer = voie d'eau extérieure.

POMPE DE CALE ÉLECTRIQUE

La mise sous tension de la pompe de cale électrique s'effectue au tableau de bord.

Fonctionnement :

Les pompes de cale électriques sont reliées au circuit servitudes 12V. Pour permettre leur fonctionnement, il est nécessaire de mettre sous tension le circuit 12V en actionnant les coupe batteries.

SÉCURITÉ

Pompe de cale électrique 12V

Implantation : Coffre arrière

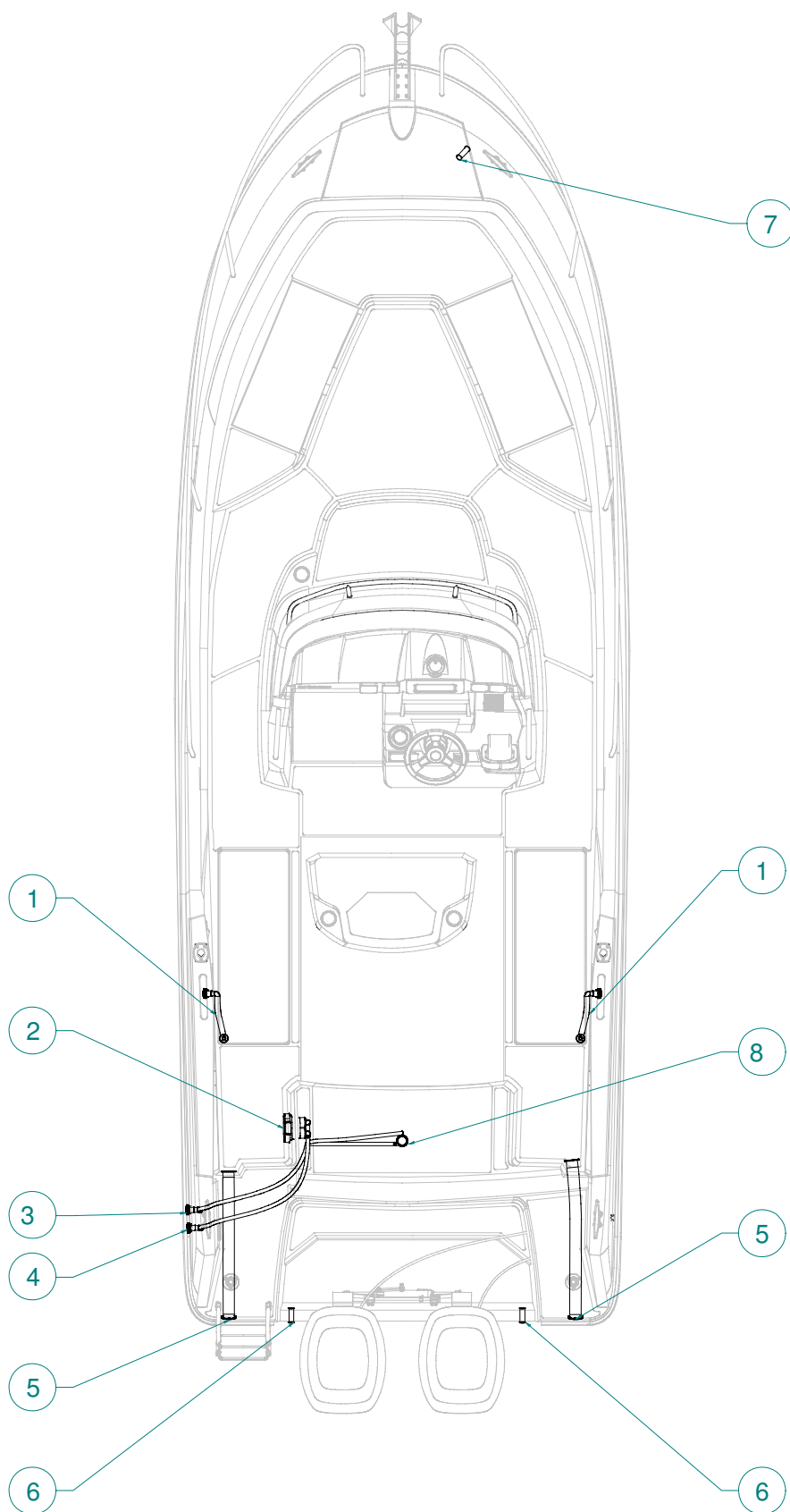
Capacité : 32 Litres / minute

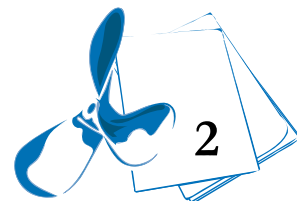


Commande



SCHÉMA DE PRINCIPE - ASSÈCHEMENT





REP	Désignation
1	Évacuation cockpit
2	Pompe de cale manuelle
3	Évacuation pompe de cale électrique
4	Évacuation pompe de cale manuelle
5	Drain de cockpit
6	Évacuation - Plage arrière
7	Évacuation - Baille à mouillage
8	Pompe de cale électrique

SÉCURITÉ

DIRECTION EN CAS D'AVARIE DE BARRE

- Arrêter le moteur.
- Mouiller pour éviter de dériver.
- Déterminer si vous pouvez résoudre le problème vous même en consultant le manuel du moteur.
- Demander de l'aide.



COQUE

ENTRETIEN DE LA COQUE

CARÉNAGE

ENTRETIEN DE LA COQUE

Les matériaux et les équipements de votre bateau ont été sélectionnés pour leur niveau de qualité et leurs performances, mais aussi pour leur facilité d'entretien. Il conviendra néanmoins d'assurer un minimum d'entretien pour protéger votre bateau des agressions extérieures (sel, soleil, électrolyse etc.).

Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs. Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

CARÉNAGE

La carène de votre bateau devra être recouverte d'une peinture antifouling qui empêchera la végétation marine d'y adhérer.

La nature de l'eau où évolue le bateau déterminera le choix de l'anti-fouling ainsi que la fréquence de carénages. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos professionnels.

Se reporter au chapitre 12 pour les procédures de mise à l'eau.

AVERTISSEMENT

Avant l'application de l'anti-fouling, **Ne jamais** :



- Faire de sablage.
- Employer des solvants autres que l'alcool éthylique.
- Utiliser de détergents sous pression.
- Utiliser des grattoirs.
- Effectuer des ponçages autres que par une légère abrasion à la main avec un papier à l'eau de grain 400 ou plus (lors de la première application).

Si un nettoyage de l'anti-fouling doit se faire au jet à haute pression :

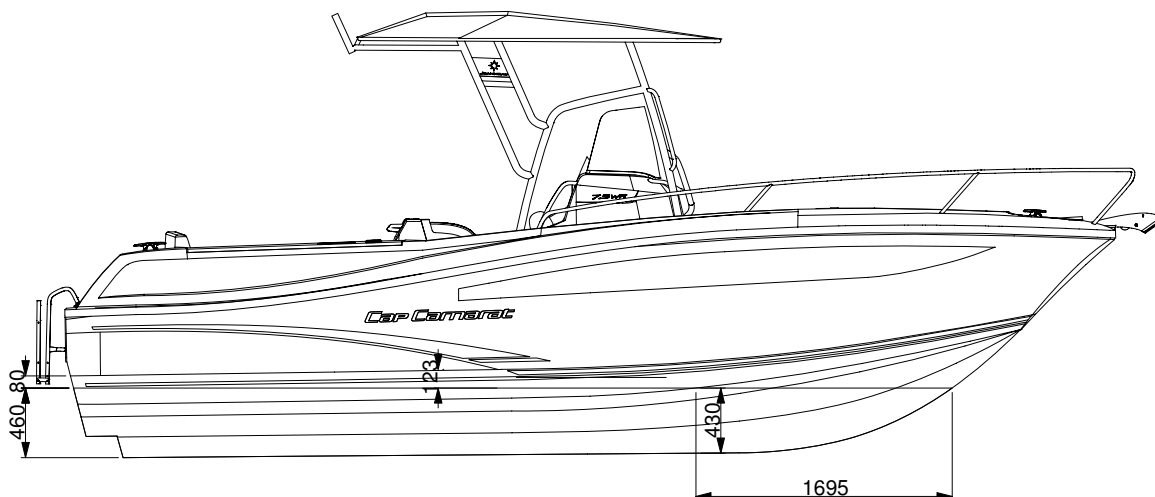
- La température de l'eau sera maximum de 15 °C.
- La pression maximale du jet sera de 150 bars.
- La distance minimale entre la buse et la coque sera de 10 centimètres.

Respectez scrupuleusement les préconisations du fournisseur lors de l'application de l'anti-fouling.

Toutes ces opérations de carénage pourront être effectuées par votre concessionnaire.



CARÉNAGE



COQUE

SURFACE IMMERGÉE : 12,2 m²

HAUTEUR DE L'ANTIFOULING : Les mesures sont exprimées en mm.

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Il est nécessaire de se rapprocher de votre concessionnaire en ce qui concerne les réparations de gel-coat.

PRÉCAUTION

- Lors de l'application de l'anti-fouling, ne pas recouvrir les capteurs d'instrumentation électronique, ni les anodes.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lors du carénage, vérifier les anodes (Voir chapitre "Motorisation").
- Lorsque le bateau est conservé en cale sèche, la protection contre la corrosion n'est pas aussi bonne suite à l'oxydation des anodes : même des anodes neuves s'oxydent en surface. Avant de mettre le bateau à l'eau, les anodes doivent être nettoyées.
- Nettoyage des anodes : Utiliser du papier émeri.
Ne pas utiliser de brosse métallique ni d'autres outils en acier pour le nettoyage, la protection galvanique pourrait être endommagée.
- Remplacement des anodes : Les anodes sont fixées avec des vis et des écrous. Enlever vis et écrous qui maintiennent l'anode, puis nettoyer la surface de contact. Serrer l'anode neuve pour avoir un bon contact électrique.



PONT

NAVIGATION / PLAN DE PONT

AMARRAGE

REMORQUAGE

STABILITÉ

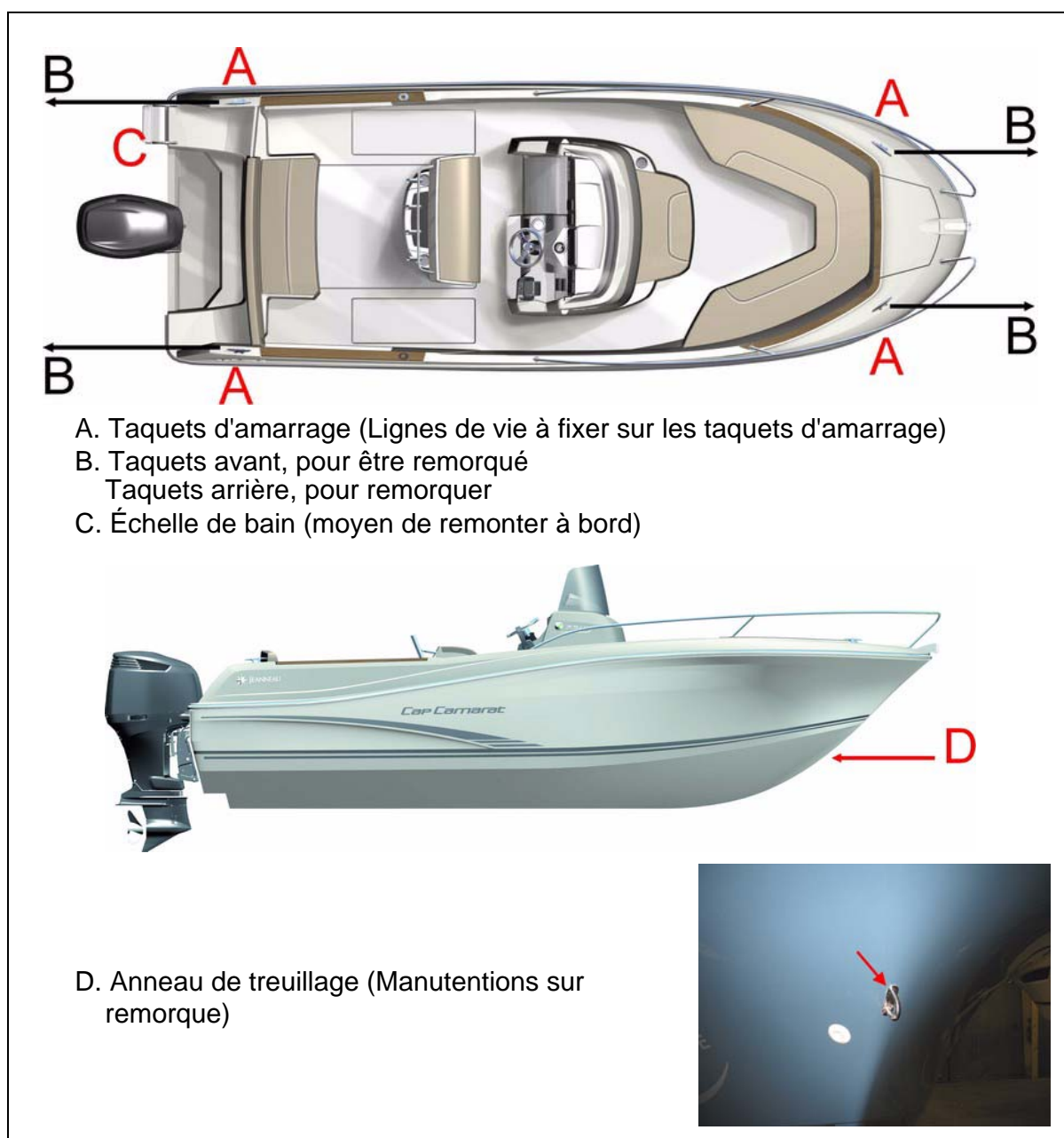
PRÉVENTION DES CHUTES PAR-DESSUS BORD

ÉQUIPEMENT EXTÉRIEUR

MOUILLAGE

ENTRETIEN DU PONT

NAVIGATION - PLAN DE PONT



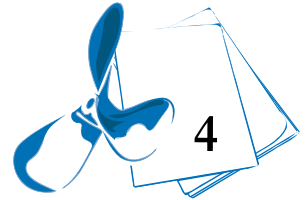
AVERTISSEMENT

La fermeture brutale d'un coffre due à un coup de vent ou à un mouvement du bateau peut générer des blessures.

CONSEIL - RECOMMANDATION

Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris le panneau de descente par gros temps).

AMARRAGE



Pour les manoeuvres d'amarrage, le bateau doit disposer d'aussières en quantité et dimensions suffisantes et adaptées à l'environnement.

- Manoeuvrer toujours au moteur.
- Tenir compte du courant et du vent pour les manoeuvres.
- Protéger au maximum le bateau avec des pare battages de bonnes dimensions.
- Conserver toujours les amarres claires et à poste.
- Manoeuvrer à vitesse réduite.

PONT

APRÈS L'AMARRAGE

- Protéger les aussières du ragage à l'aide de fourreaux plastique.
- Tenir compte le cas échéant des variations de hauteur d'eau.

DANGER



- Porter son gilet de sauvetage.
- Par gros temps, porter son harnais de sécurité et s'attacher au bateau.
- En navigation, fermer la ou les portes de filières.
- Ne pas chercher à arrêter le bateau à l'aide du pied, de la main, d'une gaffe ou toute autre partie du corps.

REMORQUAGE

REMORQUEUR

- Effectuer les remorquages à vitesse réduite et en évitant les à-coups.
- Rester particulièrement vigilant lors des envois ou des réceptions de bout de remorquage (risque de prise de bout dans l'hélice).

Nota : La stabilité peut être réduite lorsqu'on remorque un bateau.

REMORQUÉ

Rester à la barre en veillant à ne pas s'écarter du sillage du remorqueur.

Un remorquage inapproprié peut endommager votre bateau, ne pas remorquer à une vitesse supérieure à 6 noeuds.

STABILITÉ

Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement. Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.

PRÉVENTION DES CHUTES PAR-DESSUS BORD

- Certains bateaux sont équipés d'échelle de bain escamotable. L'échelle de bain doit être à poste dès que vous êtes à bord.
- Les parties du pont qui ne doivent pas être utilisées en navigation sont indiquées sur le schéma ci-dessous :
 - Plage arrière
 - Plage - avant



DANGER



- Porter son gilet de sauvetage.
- Par gros temps, porter son harnais de sécurité et s'attacher au bateau.
- En navigation, fermer la ou les portes de filières.
- Ne pas chercher à arrêter le bateau à l'aide du pied, de la main, d'une gaffe ou toute autre partie du corps.

Ouverture / Fermeture Descente



Système - Blocage.



PONT

Accès - Cockpit



AVERTISSEMENT

La porte doit rester impérativement fermée en navigation.

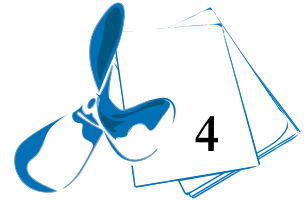
Bain de soleil avant



Table de cockpit - avant

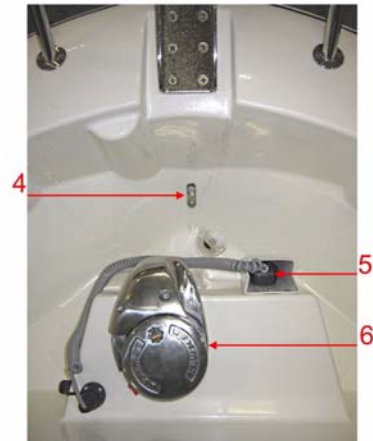


MOUILLAGE



BAILLE À MOUILLAGE Implantation

PONT



1. Davier
2. Baille à mouillage
3. Ouverture - Baille à mouillage
4. Étalingure
5. Télécommande
6. Guindeau 12V 700W
7. Emplacement pour la manivelle
8. Barbotin diamètre 8mm
9. Disjoncteur du guindeau 70A (Implantation : Coffre arrière)

En règle générale, mouiller au minimum 3 fois la profondeur d'eau.

MOUILLAGE SANS GUINDEAU

- Mettre le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Laisser filer la chaîne en reculant lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.

MOUILLAGE AU GUINDEAU ÉLECTRIQUE

- Mettre le moteur du bateau en marche.
- Contrôler la mise sous tension électrique du guindeau (coupe batterie, disjoncteur).
- Utiliser la télécommande pour actionner le guindeau en position descente. Laisser descendre la chaîne en maintenant le bouton descente de la télécommande enfoncé.
- Laisser descendre la chaîne en reculant le plus droit possible et lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.



AVERTISSEMENT

Les manoeuvres au guindeau sont dangereuses :

- Tenir en permanence la ligne de mouillage claire et sans encombre.
- Effectuer les manoeuvres prudemment, avec des gants et toujours chaussé.

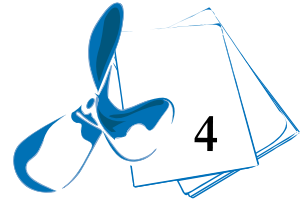
PRÉCAUTION

- Avant d'établir un mouillage, vérifier la profondeur, la force du courant et la nature des fonds marins.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Rincer le guindeau et la ligne de mouillage à l'eau douce après chaque sortie en mer.
- Surveiller le rayon d'évitement une fois le bateau mouillé.

ENTRETIEN DU PONT



Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs (Se reporter au chapitre 3 "Coque").

Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

Brosser régulièrement le pont à l'aide d'un dégraissant-shampooing et à l'eau douce.

ACCASTILLAGE

- Rincer abondamment à l'eau douce tous vos équipements.
- Rincer abondamment et fréquemment les poulies et réas à l'eau claire.
- Nettoyer et polir avec le "Rénovateur chrome et inox Jeanneau" (fourni dans la valise d'entretien) les aciers inoxydables qui présentent des petites piqûres ou alvéoles d'oxydation

BOISERIES EXTÉRIEURES

Nettoyer régulièrement les boiseries à l'eau douce et à l'aide d'une éponge (si besoin, ajouter un savon non agressif).

PLEXIGLAS

- Rincer le plexiglas à l'eau douce.
- Utiliser une pâte à polir pour les rayures fines.
- Consulter votre concessionnaire pour les rayures profondes.

SELLERIE EXTÉRIEURE

Rentrer la sellerie amovible (nettoyée à l'eau savonneuse puis séchée) lorsque le bateau est inoccupé.

INOX

Un inox n'est pas inaltérable et demande un minimum d'entretien :

- Privilégier des outils chromés pour toute manipulation sur l'inox.
- Reconstituer régulièrement le film protecteur avec une pâte à passiver (consulter votre concessionnaire).

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Ne pas utiliser de solvant, alcool, acétone sur le plexiglas.

CONSEIL - RECOMMANDATION

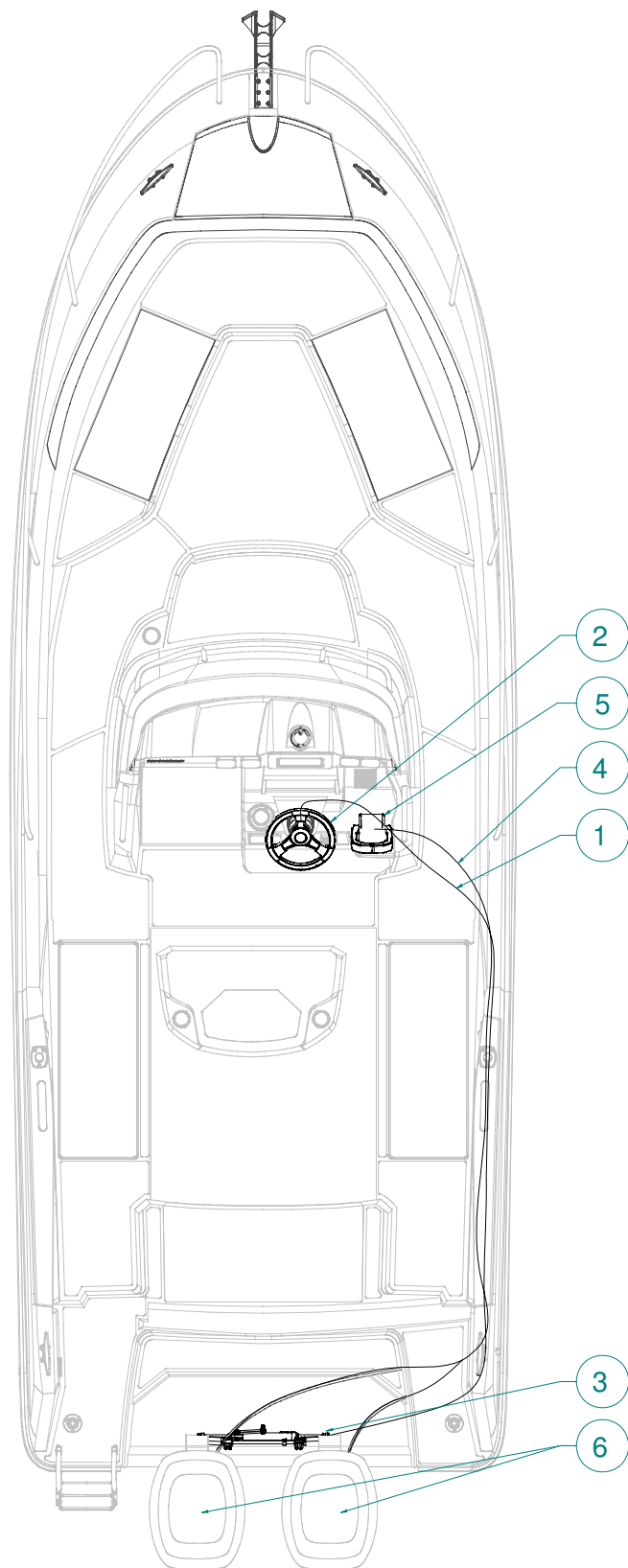
- N'utiliser que des produits du type de ceux qui sont contenus dans la valise d'entretien livrée avec le bateau.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression.



SYSTÈME DE DIRECTION

APPAREIL À GOUVERNER

APPAREIL À GOUVERNER





REP	Désignation
1	Tuyau - Direction hydraulique
2	Volant
3	Vérin hydraulique
4	Câble de direction
5	Levier commande moteur
6	Moteur hors bord

DIRECTION ET VIRAGES

- La direction ne fonctionne que moteur allumé. Il est impossible d'effectuer un virage sans s'aider de l'accélérateur.
- Pour virer, réduire la vitesse, tourner le volant, puis accélérer suffisamment pour effectuer le virage.
- Le bateau s'arrête sous l'effet de la résistance de l'eau lorsque l'accélérateur est relâché.
- La distance nécessaire au bateau pour s'arrêter dépend des paramètres de navigation : vitesse, état de la mer, force et direction du vent...



DANGER

Réduire la vitesse dans les vagues.



AVERTISSEMENT

- Apprenez à déterminer la distance nécessaire à l'arrêt complet du bateau.
- La marche arrière n'est pas un frein.



AMÉNAGEMENTS

PRÉSENTATION

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

ENTRETIEN DES TISSUS

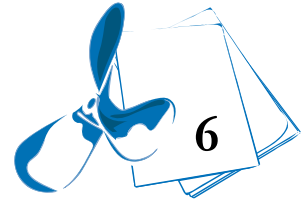
PRÉSENTATION

VUE - AMÉNAGEMENTS

Accès - Cabine



ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR



INTÉRIEUR

- Profiter du beau temps pour aérer les coussins de banquettes et couchettes.
- Relever les coussins en cas d'absence prolongée.
- Protéger l'intérieur du bateau des rayons UV à l'aide des rideaux d'occultation.
- Ramasser soigneusement les miettes de pain.
- Veiller à la propreté et à l'assèchement des fonds.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Dégivrer régulièrement les frigos / Glacières.
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.

VERNIS INTÉRIEUR

- Rincer le vernis intérieur à l'eau douce additionnée de dégraissant-shampooing.
- Polir le vernis intérieur à l'aide d'une peau de chamois.

ENTRETIEN DES TISSUS

DÉTACHAGE

- Tamponner à l'aide d'un chiffon propre.
- Détacher avec un solvant versé sur un chiffon propre. Ne jamais verser le solvant directement sur la tache.
- Frotter avec un chiffon propre et sec.
- Brosser le tissu à contresens.
- Passer l'aspirateur lorsque le tissu est sec.

TISSUS P.V.C. OU TISSUS ENDUITS

- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille).

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Nettoyer votre bateau à terre de préférence.
- Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.
- Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.
- Rentrer la sellerie amovible lorsque le bateau n'est pas utilisé.
- Poser les tauds/bâches de protection sur les selleries fixées à demeure.
- Repérer chaque housse et mousse lors du démontage.

PRÉCAUTION

- Pour les tissus PVC, proscrire tout solvant ou produit à base de solvant (alcool pur, acétone, trichloréthylène).

JACQUARD 100% POLYESTER / DRALON

Si le tissu n'est pas démontable :

- Passer l'aspirateur.
- Nettoyer avec de la mousse synthétique (se reporter à la notice d'utilisation du produit).

Si le tissu est démontable :

- Laver à la main avec une lessive courante à 30° C.

Dans les deux cas, le nettoyage à sec est possible. Nettoyer rapidement les taches avec un chiffon humide.

JACQUARD COTON

- Nettoyer à sec.
- Ne pas repasser.
- Ne pas employer de chlore.
- Détacher avec de l'essence rectifiée.



EAU ET EAUX NOIRES

RÉSERVOIRS D'EAU

CIRCUIT D'EAU - DISTRIBUTION

CIRCUIT D'EAU - IMPLANTATION

EAUX NOIRES - WC

RÉSERVOIR D'EAU

REPLISSAGE DU RÉSERVOIR D'EAU

Réservoir
Implantation : Coffre arrière
Capacité : 100 Litres



Nable
Implantation : Arrière bâbord



AVERTISSEMENT

La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.



UTILISATION

Pour prévenir toute erreur de manipulation, ne pas effectuer les remplissages d'eau et de carburant en même temps.

Lors des remplissages, éviter toute manutention de produit polluant à proximité des nables.

Ouvrir et fermer les bouchons de nable à l'aide de la clé appropriée.

Vérifier l'état des joints des bouchons de nable lors du remplissage.

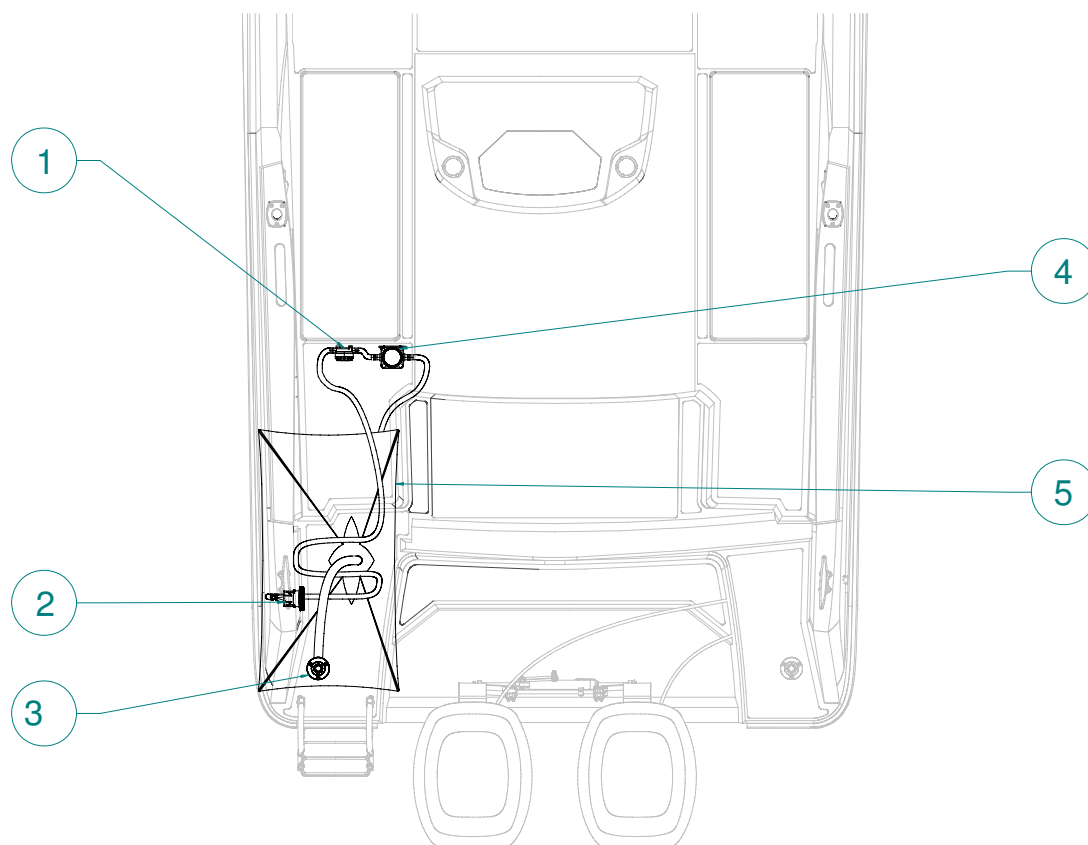
Les réservoirs sont équipés de sorties de trop plein avec mise à air libre.

Ne jamais enfoncer le tuyau de remplissage d'eau profondément dans le circuit afin d'éviter toute surpression dans les circuits.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Surveiller la qualité de l'eau pour le remplissage. Vérifier si l'eau est potable.
- Il est possible de stériliser les réservoirs à l'aide d'une pastille de clonazone (vente en pharmacie).
- En cas d'inactivité prolongée, purifier réservoirs et canalisations avec de l'acide acétique (ou du vinaigre blanc).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 12.

CIRCUIT D'EAU - IMPLANTATION



REP	Désignation
1	Filtre groupe d'eau
2	Douchette cockpit
3	Nable de remplissage
4	Groupe d'eau
5	Réservoir - 100 Litres



Groupe d'eau
Implantation : Coffre arrière

1. Filtre
2. Groupe d'eau 12V



Commande



Douchette de pont
Implantation : Plage arrière - Bâbord



AVERTISSEMENT

Purger les circuits d'eau de la douchette de cockpit pour éviter le gel.

PRÉCAUTION

- Ne jamais faire fonctionner l'appareillage de circuit d'eau lorsque la vanne est fermée ou lorsque le réservoir est vide (risque de détérioration du matériel électrique).
- Surveiller l'état du filtre à eau (voir les prescriptions du constructeur).
- Fermer les robinets des réservoirs vides.

CIRCUIT ÉVACUATION EAUX USÉES



CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement et l'étanchéité des vannes et des passe-coques.
- Fermer les vannes lorsque le circuit d'eau n'est pas utilisé.
- Vérifier visuellement le débit des pompes à eau.
- Contrôler le serrage des colliers et des raccords de tuyauterie souple.
- Surveiller l'état des joints.
- S'assurer périodiquement de la parfaite propreté de la crépine et de la cale.
- Couper immédiatement le circuit électrique dans le cas où une pompe fonctionne alors que toutes les alimentations en eau sont fermées.
- Contrôler le circuit d'eau et neutraliser la panne.

UTILISATION

Toutes les varangues possèdent des trous (anguillers) pour l'écoulement de l'eau.



AVERTISSEMENT

Se reporter à la notice du constructeur pour le fonctionnement et l'entretien.

WC chimique (Option) Implantation : Cabine



CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lors des stationnements au port, utiliser (si elles existent) les installations sanitaires de la capitainerie.
- L'interdiction de rejet des eaux noires dans certains ports ou pays nécessite l'usage du réservoir à matières fécales (RMF).



AVERTISSEMENT

- Renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays ou dans votre port, concernant le rejet des matières fécales en mer.

PRÉCAUTION

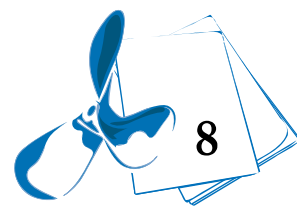
- Contrôler régulièrement le niveau du réservoir. Une trop forte pression due à un niveau trop élevé peut provoquer des fuites ou des désagréments plus prononcés.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Se tenir informé des règlements locaux de respect de l'environnement et de suivre les codes de bonne pratique.
- Ne pas décharger le contenu du réservoir de matières fécales près des côtes ou dans des zones interdites.
- Utiliser les systèmes de pompage des ports ou des marinas pour vider le contenu des réservoirs matières fécales avant de quitter le port.
- Renseignez-vous sur les réglementations internationales contre la pollution en milieu marin (Marpol) et respectez-les autant que possible.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vidanger l'ensemble du circuit eaux noires avant le stationnement du bateau sous des températures négatives.



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

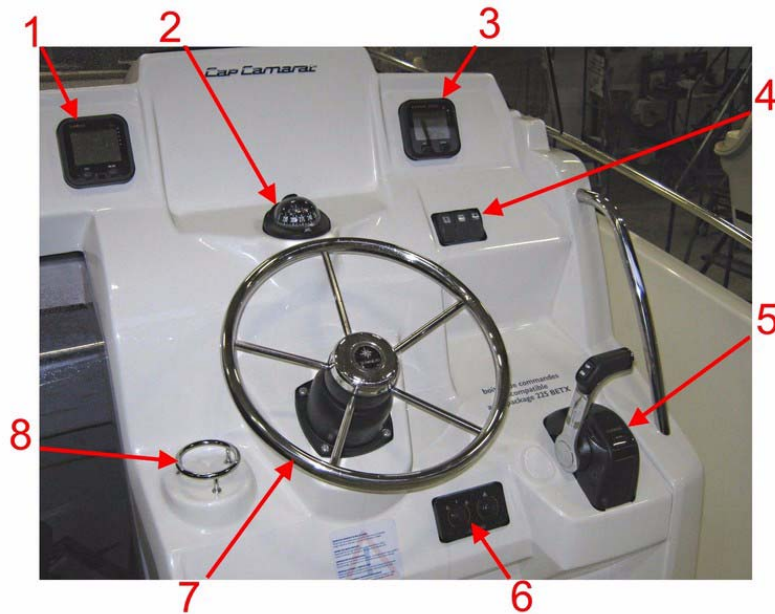
SYNOPTIQUE

ÉLECTRICITÉ - SCHÉMA - IMPLANTATION

CIRCUIT 12 V DC

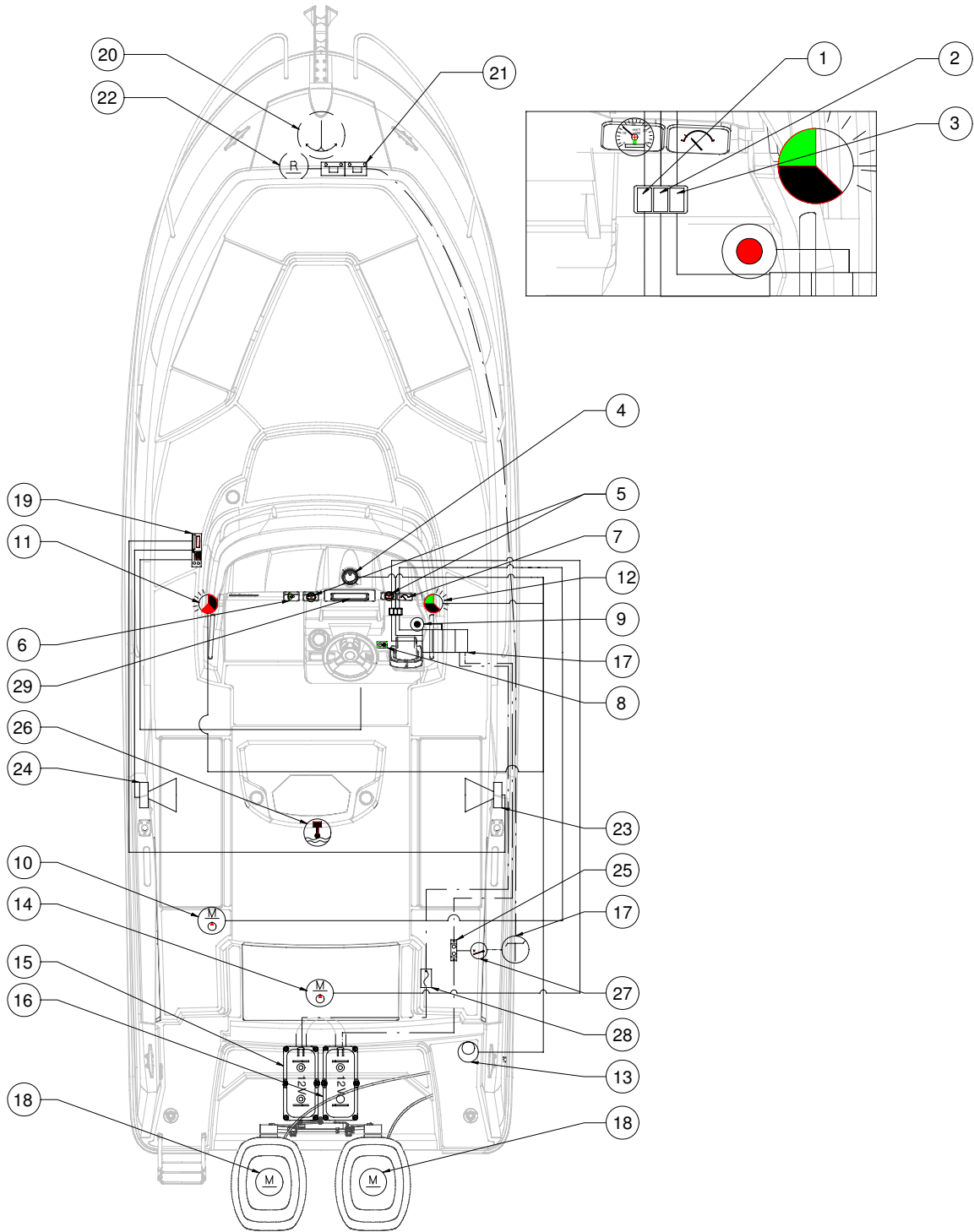
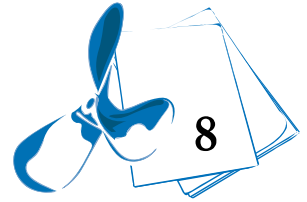
ÉQUIPEMENTS

SYNOPTIQUE



REP	Désignation
1	Tachymètre
2	Boussole
3	Jauge - Essence
4	Commandes électriques 12V
5	Commande moteur
6	Contact + Coupe-circuit
7	Volant
8	Porte gobelet

ÉLECTRICITÉ - SCHÉMA - IMPLANTATION



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

REP	Désignation
1	Interrupteur - Feux de navigation
2	Interrupteur - Pompe de cale électrique
3	Interrupteur - Groupe d'eau
4	Compas
5	Tachymètre (Compte-tours)
6	Indicateurs de trim
7	Indicateur de jauge carburant
8	Démarrage - Moteur
9	Prise 12V
10	Groupe d'eau
11	Feu de navigation bâbord
12	Feu de navigation tribord
13	Matereau (Feu de mouillage)
14	Pompe de cale électrique
15	Batterie moteur
16	Batterie moteur (Version : Bi-moteurs)
17	Fusible général
18	Moteur hors bord
19	HIFI
20	Guindeau électrique
21	Télécommande de guindeau
22	Fusible du guindeau
23	Haut-parleur tribord
24	Haut-parleur bâbord
25	Plaque inox
26	Émetteur jauge carburant
27	Disjoncteur du guindeau
28	Coupe batterie - Positif
29	Électronique de navigation

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 12 VDC



PRÉCONISATION GÉNÉRALE

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Les batteries doivent être soigneusement arrimées.
- Ne pas obstruer les conduits de ventilation des batteries, certaines dégagent de l'hydrogène ce qui présente un risque d'explosion.
- Les batteries doivent être manipulées avec précaution. En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact et consulter un médecin.
- Pour éviter un court circuit entre les deux pôles de la batterie, ne pas stocker d'objets conducteurs à proximité des batteries (outils métalliques,...).
- Lors du chargement des batteries et de leur connexion / déconnexion, couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie.
- Ne jamais modifier les caractéristiques des appareils de protection contre les surintensités.
- Ne jamais modifier une installation. Faire appel à un technicien qualifié en électricité marine.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (ou tout matériel électrique) par des composants excédant la capacité (l'ampérage) du circuit.
- Ne pas laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension .
- Certains luminaires représentent une source de chaleur importante, prendre garde aux objets environnants.

A noter, les fils du circuit 12 V sont rouges pour le plus et noirs pour le moins.



DANGER

- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu.



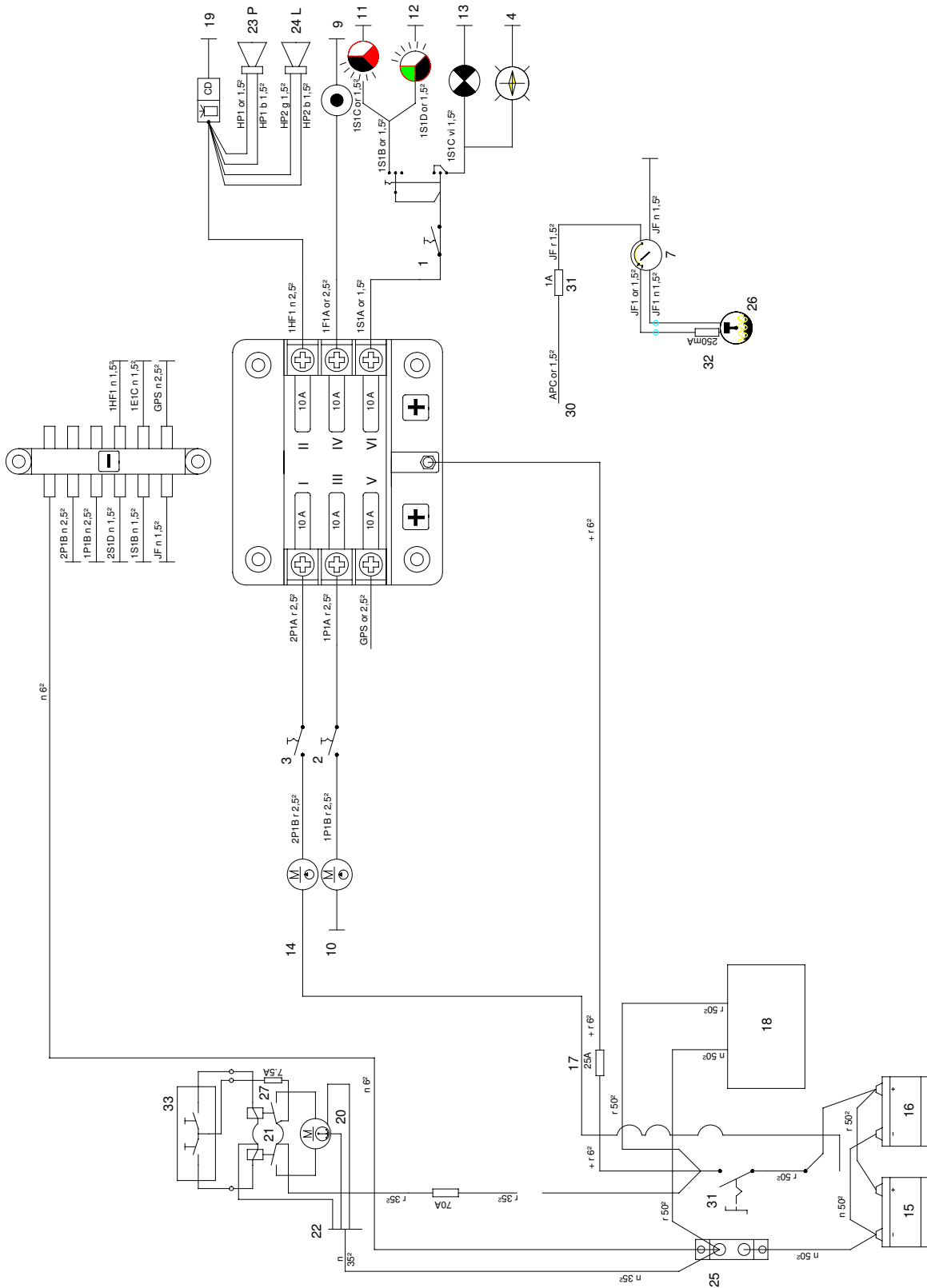
AVERTISSEMENT

- Manipuler les batteries avec précaution (se reporter aux prescriptions du constructeur).
- En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact. Consulter un médecin.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Maintenir les batteries propres et sèches pour éviter les risques d'usure prématurée.
- Vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte. Rajouter au besoin de l'eau déminéralisée.
- Serrer et entretenir les cosses sur bornes en les graissant régulièrement.
- Débrancher les batteries pour l'hivernage ou pour de longues périodes d'inactivité.

ÉLECTRICITÉ - PRINCIPE





REP	Désignation
1	Interrupteur - Feux de navigation
2	Interrupteur - Pompe de cale électrique
3	Interrupteur - Groupe d'eau
4	Compas
5	Tachymètre (Compte-tours)
6	Indicateurs de trim
7	Indicateur de jauge carburant
8	Démarrage - Moteur
9	Prise 12V
10	Groupe d'eau
11	Feu de navigation bâbord
12	Feu de navigation tribord
13	Matereau (Feu de mouillage)
14	Pompe de cale électrique
15	Batterie moteur
16	Batterie moteur (Version : Bi-moteurs)
17	Fusible général
18	Moteur hors bord
19	HIFI
20	Guindeau électrique
21	Télécommande de guindeau
22	Fusible du guindeau
23	Haut-parleur tribord
24	Haut-parleur bâbord
25	Plaque inox
26	Émetteur jauge carburant
27	Disjoncteur du guindeau
28	Coupe batterie - Positif
29	Électronique de navigation

IMPLANTATION COUPE BATTERIE



Coupe batterie isolé - Positif





BATTERIE

Implantation - Coffre arrière



Batterie moteur : 110A - Mono-moteur
Batterie moteur : 2 x 110A - Bi-moteurs

BATTERIES

La charge des batteries s'effectue au moyen de l'alternateur accouplé au moteur.

Maintenir les batteries en état de charge suffisante (indispensable pour leur assurer une durée de vie correcte).

Toujours vérifier l'état des batteries et du système de charge avant de prendre la mer



AVERTISSEMENT

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Ne pas toucher les terminaux des batteries, risque de choc électrique.

PRÉCAUTION

- Couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie lorsque le bateau est inoccupé.
- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque l'installation électrique est sous tension.
- Couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie et disjoncteurs avant d'accéder aux façades arrières des tableaux électriques.
- Contrôler le niveau d'eau des batteries au plomb avec entretien.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Il est conseillé d'éteindre tous les appareils électroniques avant d'éteindre les coupe batteries.
- Fermer tous les coupe-batteries lorsque le bateau est inoccupé.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS 12V

Fusibles Implantation : Cabine



20A

15A

10A

5A

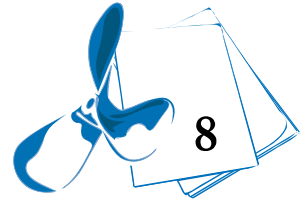
3A



AVERTISSEMENT

Toujours respecter le calibre du fusible lors d'un remplacement

ÉQUIPEMENTS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Utiliser (dans la mesure du possible) des appareils électriques à double isolation ou à trois conducteurs (Neutre-Phase-Terre).

ÉLECTRONIQUE

Un réseau de gaines est disponible afin de pouvoir compléter l'équipement du bateau.

Ne pas placer d'instruments ou répéteurs électroniques à moins de 1,50 m des hauts-parleurs de l'installation radio.

Conseil : Pour d'avantage d'informations, se reporter à la notice de l'appareil.

ENTRETIEN

Nettoyer les cadrans des répéteurs à l'eau douce. Se référer à la notice avant d'employer tout autre produit. L'emploi d'alcool est à proscrire.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Mettre les caches de protection sur les répéteurs lors des périodes de non-utilisation.
- En navigation, ranger les caches de protection à l'intérieur du bateau pour éviter de les perdre.
- Les afficheurs des différents répéteurs sont rétro-éclairés.
- Attention lors des mouillages à effectuer des réglages qui ne risqueront pas d'importuner vos voisins.

Matereau Implantation : Arrière tribord



AVERTISSEMENT



- Le matereau sert uniquement à supporter le feu de mouillage.
- Toute autre utilisation est interdite et dangereuse.



MOTORISATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TYPE DE MOTORISATION

Votre bateau est équipé d'un moteur essence hors bord.

PRÉCAUTIONS D'USAGE, CONSEILS D'UTILISATION

Généralité

- Ne pas installer sur ce navire un moteur de puissance et de poids supérieur à ce qui est recommandé, cela entraînerait un risque pour la stabilité.
- Les carburants stockés hors des réservoirs (nourrices, jerricans,...) doivent être rangés dans un local ventilé.
- Éviter le contact entre des matériaux inflammables et des parties chaudes du moteur.

Remplissage

Remplir le réservoir de carburant en utilisant le nable. Afin de préserver le pont d'éventuelles projections de carburant, mouiller le pourtour du nable avec de l'eau de mer avant de retirer le bouchon. En cas de projections, rincer le pont abondamment (bouchon de nable fermé).

Le niveau de carburant est transmis par la jauge sur le tableau de bord.

Indicateur jauge



**Accès - Réservoir - Coffre arrière
Capacité : 250 Litres**



**Nable
Accès : Arrière tribord**





DANGER

- Arrêter le moteur et ne pas fumer pendant le remplissage du réservoir de carburant.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.



AVERTISSEMENT

- La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau

PRÉCAUTION

- Ne jamais faire tourner le moteur le bateau étant à sec.

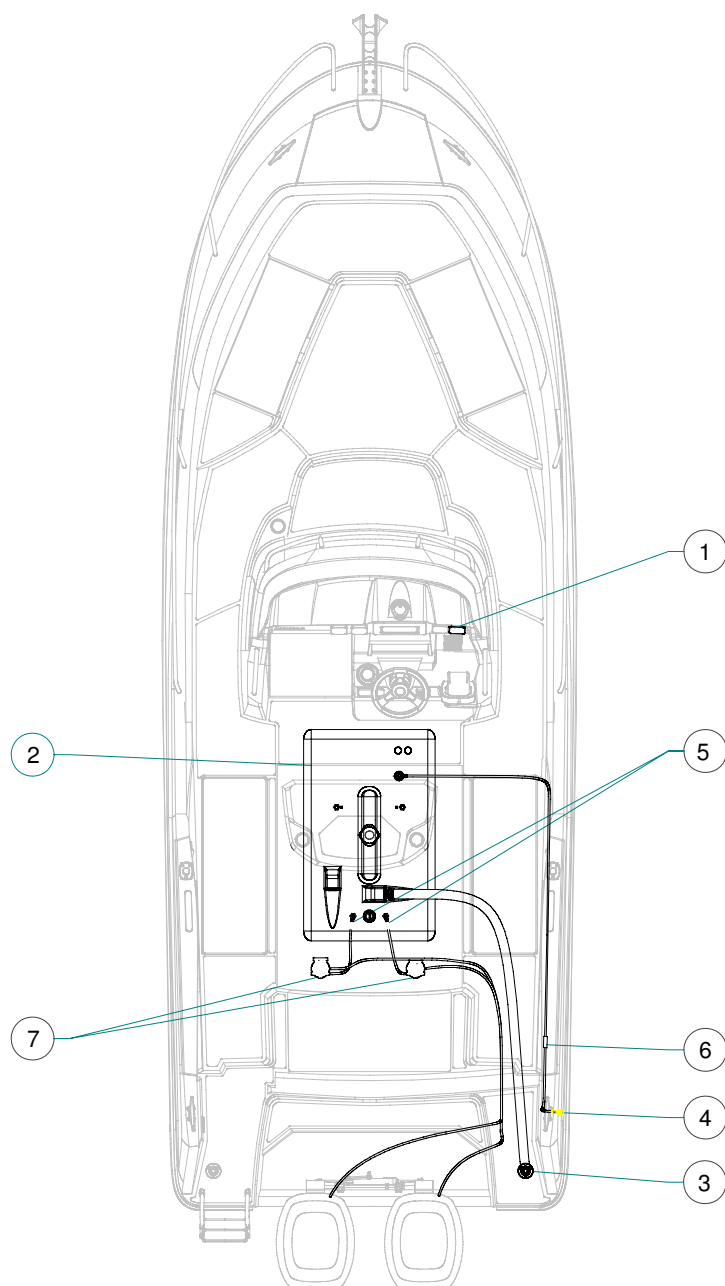
PRÉCAUTION

- En cas d'intervention moteur en marche :
- Se tenir éloigné des courroies et des parties mobiles ou chaudes.
- Prendre garde aux vêtements amples, cheveux longs, bagues etc. (risque d'être happés).
- Porter des vêtements adéquats (gants, bonnet etc.).

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lire attentivement la notice du moteur fournie avec le bateau.

CIRCUIT CARBURANT - IMPLANTATION



REP	Désignation
1	Indicateur jauge
2	Réservoir carburant : 250 Litres
3	Nable
4	Évent
5	Vanne d'alimentation carburant
6	Clapet anti-débordement
7	Filtre décanteur

Vanne d'alimentation
Implantation : Sur le réservoir



MOTORISATION

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU MOTEUR

Filtre à carburant Implantation : Coffre arrière



Moteur

La notice vous donne des explications détaillées sur le fonctionnement du moteur et toutes les opérations permettant d'en faire bon usage.

- Ne pas attendre que les réserves carburant soient presque épuisées pour faire le plein (risque de désamorçage du circuit de carburant).
- S'assurer d'avoir assez de carburant avant de sortir en mer.

Prise d'eau moteur

La prise d'eau du moteur a un rôle capital pour le fonctionnement du moteur.

La prise d'eau est située directement sur l'embase moteur.

Si l'eau ne s'écoule pas :

- Arrêter immédiatement le moteur.
- Vérifier la prise d'eau de mer sur l'embase moteur.

Fonctionnement moteur

Avant de démarrer le moteur :

- Ouvrir le robinet de carburant.
- Mettre en contact le circuit électrique en actionnant les coupe-batteries.
- Débrayer l'inverseur (pour permettre d'accélérer au point mort).
- Attacher le coupe-circuit au pilote.

**DANGER**

- Démarrer toujours le moteur avec le levier de commande en position neutre.

**AVERTISSEMENT**

- Ne jamais couper le contact ou le circuit électrique pendant la marche du moteur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Prendre l'habitude de regarder aussitôt après la mise en route du moteur si l'eau est éjectée avec les gaz d'échappement.

Filtre à carburant

Les problèmes de fonctionnement du moteur peuvent avoir différentes origines, dont le manque de propreté du carburant. La pompe à injection peut être rapidement mise hors d'usage par la présence d'eau.

L'eau provient soit de la condensation provoquée par un réservoir tenu insuffisamment rempli, soit par un nable de remplissage mal fermé ou ayant un joint détérioré.

Afin de prévenir toute infiltration d'eau, le carburant passe au travers de deux filtres :

- Un filtre fait partie intégrante du moteur, son rôle est de filtrer le carburant très finement. Pour toute intervention et fréquence de changements, se reporter à la notice moteur.
- Le second filtre est situé sur la canalisation reliant le réservoir au moteur, avec un rôle de décanteur d'eau et de pré-filtre.

Effectuer la purge en desserrant (sans l'enlever) la vis moletée située à la base du bol de décantation.

Laisser s'écouler dans une boîte jusqu'à ce que le carburant paraisse propre.

Répéter cette opération plusieurs fois par an.

Changer le préfiltre au moins une fois par an (accès en déposant le bol).

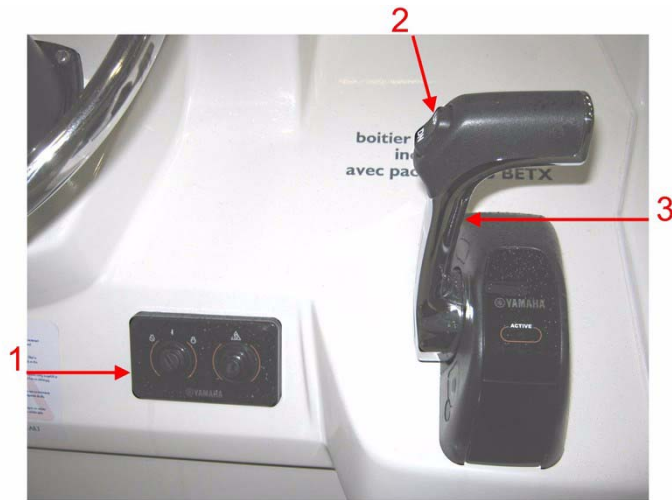
Pour les procédures en cas d'incendie, se reporter au chapitre 2.

**DANGER**

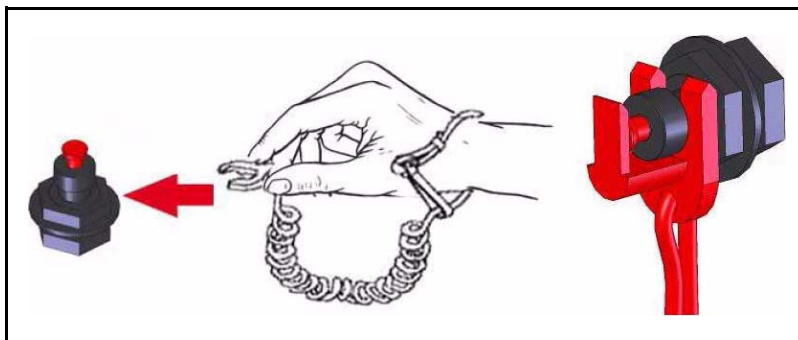
- Ne jamais obstruer l'accès à la vanne de carburant.

TIMONERIE - DÉTAIL

Levier commande moteur



REP	Désignation
1	Clé de contact + Coupe-circuit
2	Commande trim
3	Levier commande moteur



DANGER

Attacher le coupe-circuit au pilote dès le démarrage du moteur.





Le tableau de bord rassemble toutes les fonctions de contrôle du moteur et ne nécessite pas de précaution particulière (voir notice du moteur).

Vérifier les câbles d'embrayage et d'accélérateur (graisser les embouts et les chapes).

VISIBILITÉ DU POSTE DE BARRE

Les règles internationales pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et les règles de route imposent une surveillance correcte en permanence et le respect de la priorité.

S'assurer qu'aucun autre navire ne se trouve sur votre route.

La visibilité à partir du poste de pilotage peut être obstruée dans les conditions suivantes :

- Vitesse.
- Position des tauds supérieurs et latéraux..
- Chargement et distribution de la charge.
- Conditions de mer, pluie, embruns, brouillard ou obscurité.
- Lumières à l'intérieur du navire.
- Personnes et équipements amovibles situés dans le champ de visibilité du barreur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Au moteur, éviter de faire du bruit et du clapot à proximité des autres usagers.
- Respecter les limitations de vitesse.

PRÉCAUTION

- Ne pas changer l'hélice sans consulter un spécialiste.
- Surveiller périodiquement la corrosion de l'anode au moins 2 fois par an.
- Changer l'anode si nécessaire (avant qu'elle n'ait perdu 50% de son poids).
- Utiliser des anodes correspondantes à la zone de navigation du bateau (eau douce / eau de mer).
- Si les embases sont relevées, les anodes sont hors de l'eau : respecter les préconisations du motoriste.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Surveiller plusieurs fois dans l'année l'ensemble des embases moteur..



AVERTISSEMENT

- Changer systématiquement les anodes au bout des 3 ou 4 premiers mois de mise à l'eau du bateau neuf : leur usure est accélérée pendant cette période.

NAVIGATION : RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES

Stabilité

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.
- Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement. Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

Prévention des chutes par-dessus bord

Vérifier les filières régulièrement :

- Pour les filières métalliques, surveillez la corrosion surtout aux points de liaison.
- Pour les filières synthétiques, changez-les dès l'apparition de signes d'usure dus au ragueage ou aux UV..

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Faire vérifier et entretenir l'ensemble du système de propulsion et de direction par un professionnel.
- Se reporter aux notices des fabricants fournies avec le bateau.
- Veiller périodiquement au bon état du joint torique du nable de remplissage (pour éviter les entrées d'eau).
- Ne pas fermer le robinet de carburant entre chaque utilisation (sauf absence prolongée).
- Tenir le réservoir le plus plein possible (pour éviter la condensation).
- Vérifier annuellement l'état du circuit de carburant (tuyau, vannes etc.).
- Faire intervenir un professionnel pour les travaux sur les parties endommagées du circuit de carburant.
- Se reporter à la notice du constructeur fournie avec le bateau.
- Veiller à tout risque d'épendage d'huile et carburant.



MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

La première mise en service de votre bateau JEANNEAU exige beaucoup de compétences et de soins. La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

Pour prétendre bénéficier de la garantie en cas de défaillance de certains matériels, la première mise à l'eau et les premiers essais des divers équipements doivent être effectués par votre concessionnaire JEANNEAU.

Si vous deviez procéder ultérieurement aux opérations de mise à l'eau vous-même, il conviendrait de prendre les précautions suivantes :

AVANT LA MISE À L'EAU

- Prévoir éventuellement la mise en place des pieds de sondeur et de speedomètre si votre bateau doit être équipé de ces appareils.
- Vérifier la propreté des crépines d'aspiration d'eau.
- Contrôler les niveaux d'huile du moteur et du réducteur (voir notice moteur).
- Rentrer le speedomètre dans son logement (risque de détérioration par les sangles de levage).
- Fermer toutes les vannes de prise d'eau et d'évacuation (évier, lavabo, WC, moteur).

MANUTENTION

- Installer une amarre avant, une amarre arrière et des pare-battages.
- Au moment du grutage, vérifier que les sangles ne portent sur aucun appareil (sondeur, speedomètre, ligne d'arbre etc.).
- Repérer la position des sangles à l'aide des repères autocollants. La position des sangles vous sera utile lors du grutage pour une mise à l'eau ultérieure.



AVERTISSEMENT

- Ne pas rester à bord ni sous le bateau pendant le grutage

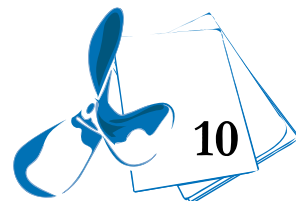
CONSEIL - RECOMMANDATION

- La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

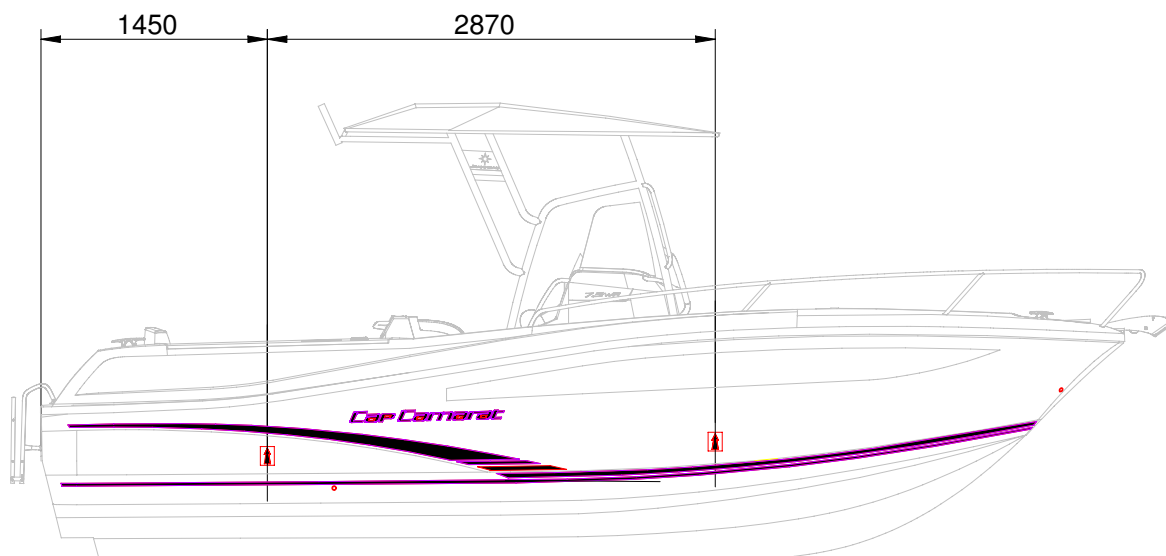
APRÈS LA MISE À L'EAU

- Vérifier l'étanchéité des pieds de sondeur et speedomètre s'il y a lieu.
- Ouvrir les vannes et s'assurer de leur étanchéité avec la coque et le tuyau correspondant.

Avant de démarrer le moteur, se reporter au chapitre 11 "Moteur".



POSITIONNEMENT DES BERS ET DES SANGLES DE LEVAGE



MISE À L'EAU

Nota : Les mesures sont exprimées en mm.



HIVERNAGE

DÉSARMEMENT

PROTECTION ET ENTRETIEN

DÉSARMEMENT

- Débarquer tous les documents de bord, les cordages non utiles à l'amarrage, les ustensiles de cuisine, les vivres, les vêtements, le matériel de sécurité, les batteries de bord, la bouteille de gaz.
- Refaire le marquage sur le matériel de sécurité, vérifier les dates de péremption, faire réviser le canot de survie.
- Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.

PROTECTION ET ENTRETIEN

INTÉRIEUR

- Vidanger toutes les canalisations d'eau douce et les rincer à l'eau vinaigrée (ne pas utiliser de produit à base de chlore).
- Rentrer les têtes de sondeur et de speedomètre.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Aérer longuement les coussins avant de les remettre dans le bateau en les disposant sur le côté afin de limiter les surfaces de contact.
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.

EXTÉRIEUR

- Rincer abondamment la coque et le pont.
- Graisser toutes les pièces mécaniques et mobiles (verrous, charnières, serrures etc.).
- Empêcher tout raguage de cordages et d'amarres.
- Protéger au maximum le bateau avec des défenses.
- S'assurer du bon amarrage du bateau.
- Rentrer la sellerie amovible (nettoyée à l'eau savonneuse puis séchée) lorsque le bateau est inoccupé.

L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. .

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vous seul connaissez toutes les particularités de votre bateau et de ses équipements :
- Procéder à un désarmement soigneux et méthodique est la meilleure garantie d'un réarmement sans problème.
- L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. Votre concessionnaire saura vous conseiller et s'occuper de l'entretien technique de votre bateau.
- Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.



MOTEUR

La mise en hivernage du moteur relève de la compétence d'un professionnel. Selon l'emplacement du bateau, à flot ou à terre, la mise en hivernage est différente.

Quelques opérations majeures à exécuter :

À flot

- Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir avec du liquide antigel.
- Fermer les coupe-batteries, graisser les bornes et vérifier la tension des batteries.
- Remplir au maximum les réservoirs de carburant afin d'éviter la condensation.
- Se reporter à la notice du motoriste pour tout ce qui concerne le moteur.

À terre

- Débarquer les batteries et les maintenir en charge d'entretien.
- Changer les anodes.
- Effectuer les opérations d'hivernage prévues par le constructeur, sachant que le risque de gel est plus important lorsque le bateau reste à terre.
- Détendre les courroies d'alternateurs et de pompes.

Charte pour la mer et les rivières

*L'eau est un milieu vivant, fragile.
C'est aussi une ressource précieuse.*

Pour protéger ce milieu,

- Je respecte la mer et les rivières, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.
- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.
- Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire.
- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.
- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.

Décembre 1999



Notes personnelles



JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : [http://www.jeanneau.com\(fr\)](http://www.jeanneau.com(fr)).



